

INSTITUT DE FRANCE

---

ACADÉMIE FRANÇAISE

---

INAUGURATION DE L'HOTEL

DE LA

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Le lundi 23 juin 1930



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

---

M CM XXX

INSTITUT  
1930. — 14.



INAUGURATION DE L'HOTEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES**

Le lundi 23 juin 1930

---

DISCOURS

DE

**M. GEORGES LECOMTE**

AU NOM DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
MESSIEURS,

Créée par Balzac et Victor Hugo, la Société des Gens de Lettres de France, qui groupe presque tous les écrivains français ou de langue française, fêtera en 1938 le centenaire de sa fondation.

Ce jour-là comme en juillet 1913 lorsque cette grande Société célébra son soixante-quinzième anniversaire sous la présidence de M. Raymond Poincaré, comme en avril 1919, où l'ancien chef de l'État vint rendre un émouvant hommage aux écrivains morts pour le salut de

la Patrie, l'Académie française — qui elle-même, aura commémoré depuis peu son troisième centenaire — ne manquera pas d'apporter à la puissante maison corporative des Lettres un témoignage nouveau de sa traditionnelle amitié.

Aujourd'hui, en présence de M. Gaston Doumergue, Président de la République, grand lettré et grand ami des écrivains, c'est avec plaisir que l'Académie française répond à l'appel de la Société pour saluer son installation, au milieu de grands arbres frémissants et de pelouses fleuries, dans une belle et harmonieuse maison historique, peuplée de souvenirs, baignée d'air et de lumière.

Quel symbole et quel heureux présage! Bientôt centenaire, la Société des Gens de Lettres quitte les demi-ténèbres, l'humidité et la tristesse de l'étroit et sombre hôtel où peu à peu elle a tant grandi en pouvoir et en prestige, où elle a élargi le domaine de son action, expérimenté d'efficaces méthodes pour la défense des Lettres françaises et pour le respect du droit des écrivains, livré de difficiles combats et remporté des victoires, obtenu des lois de justice et de préservation.

Et voici que, ayant toujours mis son amour-propre à se rajeunir sans cesse par l'afflux d'un sang neuf, par ses efforts d'adaptation aux idées, aux goûts, aux besoins, aux ressources du monde moderne, la Société des Gens de Lettres manifeste, par le caractère de cette lumineuse demeure — où désormais sa tâche va se poursuivre dans un décor de vie, parmi les sèves qui montent — son amour de la clarté, sa foi en la jeunesse, son beau désir de renouvellement continu.

Comme elle a raison, la Société des Gens de Lettres! Ainsi que les individus, les institutions ne vieillissent que lorsqu'elles ne savent plus se revigorer par la flamme des jeunes hommes, par l'élan créateur de la nature et les effluves du vivifiant été. Il est bon que, en train de délibérer, les gouvernements — même au royaume des Lettres — entendent chanter le rossignol, les verdure frissonner, la jeunesse rire et s'ébattre, et que surtout ils soient attentifs aux sourdes rumeurs des forces qui s'éveillent.

Celle de la Société des Gens de Lettres n'est pas tout entière dans ce désir de rajeunissement. Sa plus grande force résulte de son esprit et de ses traditions d'indépendance.

Si elle a la courtoisie et la sagesse d'entretenir les meilleures relations avec les Pouvoirs publics, qui, d'ailleurs lui témoignent une juste confiance et une affectueuse sollicitude, prouvées par tant d'actes, et aujourd'hui même brillamment, cordialement attestées une fois de plus, elle est libre à leur égard, comme envers tous les corps de l'État, tous les partis politiques, toutes les organisations privées de notre pays, et aussi — ce qui peut-être est moins aisé — envers les groupements et les chapelles littéraires. Elle met son amour-propre à ce que, parfois si arrogant, le snobisme n'ait aucune prise sur elle. Elle ne connaît d'autre maître que le bien des Lettres. Sa dignité est l'une des causes de sa puissance.

Quant à sa noblesse, c'est de défendre partout et toujours, contre tout le monde, sans hésitation, sans

aucun souci des critiques, des coups ni des représailles, la liberté de penser, d'écrire, de parler.

Elle l'a toujours fait. Maintenant que sa force et son autorité se sont accrues, il lui est plus que jamais facile de le faire. On la respectera d'autant mieux qu'elle-même aura plus conscience de ce grand rôle, de ses droits et de ses devoirs.

Une autre raison de son prestige et de son pouvoir est que, sans se laisser distraire des revendications professionnelles pour lesquelles elle fut constituée, elle a su défendre les intérêts des écrivains sans étroitesse de vues, sans égoïste indifférence aux préoccupations, aux inquiétudes et aux tristesses générales de notre pays. On n'a peut-être pas oublié tout ce que, fièrement fidèle à ses traditions, la Société des Gens de Lettres fit, de 1914 à 1918, pour maintenir l'union des âmes, y affermir la foi et l'espérance. Longtemps avant cette époque elle avait pris l'habitude de se mêler à toutes les manifestations de la vie nationale. Aussi s'était-on accoutumé à n'en concevoir aucune où sa présence et sa parole ne fussent sollicitées. Ce souci de l'intérêt public, que vous avez montré, mes chers confrères, aux heures difficiles ou tragiques, même parfois en sachant subordonner les intérêts de votre Association à ceux de l'État qui commandaient alors tous les autres — et dont la ruine eût entraîné le désastre général — vaut à la Société des Gens de Lettres une importance et une autorité morale que personne ne peut méconnaître.

Pourtant il arrive que des censeurs, trop enclins à rétrécir et à discréditer les institutions les plus bienfai-

santes, prétendent que votre Association doit être étroitement commerciale et strictement professionnelle. C'est d'abord parce qu'ils n'ont pas lu l'article 1<sup>er</sup>, pourtant bien explicite, de nos statuts. Puis, n'ayant pas le sentiment de la grandeur, ils ne comprennent pas non plus qu'une politique brillante est celle qui assure le mieux les résultats pratiques et que, pour une société, la croissance du prestige provoque nécessairement une élévation de ses moyens d'action et de ses ressources.

Sans doute la tâche essentielle de la Société des Gens de Lettres est la sauvegarde de la propriété littéraire, la défense des intérêts et des droits des auteurs, la préparation des lois qui peuvent le mieux l'assurer, l'organisation d'un puissant crédit intellectuel qui permette à des littérateurs en pleine force de travail la création de beaux livres, enfin une aide efficace aux écrivains malades ou malheureux, l'éducation de leurs enfants, l'assistance aux veuves et aux orphelins. Son devoir est aussi de ne rien négliger pour obtenir des Pouvoirs publics que les écrivains soient représentés et puissent faire entendre leur voix dans tous les conseils où l'on s'occupe de mieux organiser la vie intellectuelle de notre pays.

Sur de telles bases, avec la force que lui donne cette œuvre incessamment accomplie, comme la Société des Gens de Lettres s'honore, comme elle sert l'influence française et du même coup ses intérêts, en s'attachant à réaliser, par les moyens qui lui sont propres, la pensée inscrite en tête de ses statuts qui lui assignent comme premier devoir — je cite textuellement ce noble paragraphe liminaire — « de propager et de défendre, en

France et à l'Étranger, la langue et la pensée françaises ».

Que de fois, sans usurper le rôle des Académies ou des Ligues qui se proposent de faire apparaître les beautés et les mérites de chez nous, la Société des Gens de Lettres s'est-elle heureusement employée à obtenir plus de justice pour les œuvres et les écrivains de la France en montrant l'intérêt très vif que nous portons aux créations littéraires des autres peuples, en prouvant l'esprit d'équité avec lequel nous les apprécions !

Efforts que l'on poursuit avec plaisir lorsqu'à cette volonté de justice pour la littérature de tous le pays s'ajoute le sentiment des si diverses richesses, éclatantes ou subtiles, de la littérature française contemporaine, de tout ce que, dans sa logique, sa précision, sa mesure, son enjouement, l'esprit français continue à garder d'humain et de généreux.

A l'heure où nous vivons, devant l'orgueilleuse tyrannie de civilisations trop mécaniques qui menacent de submerger l'idéalisme, d'obscurcir la vie intérieure et d'éteindre les consciences dans une sorte d'hébétude, d'uniformiser les mœurs dans une grisaille trépidante, monotone et sans joie, d'asservir la liberté, la fantaisie, l'élan des êtres humains à une accablante discipline qui augmente les appétits et restreint le bonheur, ce n'est pas seulement l'esprit français qu'il faut défendre, mais l'esprit tout court, sous les diverses formes qu'il revêt, et à travers le monde.

Dans cette croisade — indispensable sous peine d'abêtissement, d'hallucination vertigineuse et d'esclavage —

les écrivains sont au premier rang de ceux qui peuvent maintenir le flambeau allumé, en réjouir et réchauffer les foules hagardes.

Honneur et force aux groupements comme la Société des Gens de Lettres de France, justement estimée chez nous et à l'étranger — où elle n'a pas d'égale — parce que, en protégeant le travail des écrivains, en défendant leurs droits légitimes, en faisant de mieux en mieux respecter leur dignité corporative, elle les soutient dans leur effort pour illuminer de pensée la matière, pour humaniser les rouages glacés et rigides d'un trop dur machinisme, pour projeter la lumière dans les âmes, pour y maintenir, avec la jeunesse de l'espérance, le goût des joies calmes et douces de la vie, et l'enchantement de la Liberté.